



HAL
open science

La ceinture de sécurité

Bruno Latour

► **To cite this version:**

Bruno Latour. La ceinture de sécurité. *Alliage: Culture - Science - Technique*, 1989, 1, pp.21-27.
hal-03376521

HAL Id: hal-03376521

<https://hal.science/hal-03376521>

Submitted on 20 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA CEINTURE DE SECURITE

Bruno Latour *

*"Le Seigneur me ceindra de sa force
Il est mon bouclier, Il est mon baudrier
Lui seul me protégera contre mes ennemis"*

* Bruno Latour est Professeur au Centre de Sociologie de l'Innovation de l'Ecole des Mines de Paris, il a écrit notamment, *La Vie de Laboratoire*, (avec Steve Woolgar, La Découverte, 1988), *Les Microbes, Guerre et Paix* (Métaillé, 1984) et *Science in Action* (Open University Press, 1987)

Les cosmologues recherchent la "masse manquante" qui leur permettrait de compléter l'énorme addition qu'ils s'efforcent de calculer: la masse de l'Univers. Jusqu'ici, la tare nécessaire pour équilibrer leur balance cosmique continue à leur échapper. Les moralistes, dans le même temps, se plaignent continuellement de la dégradation de la morale, de la perte des valeurs, de l'envahissement de l'éthique humaine par des machines inhumaines. A les entendre, il manquerait à nos civilisations industrielles une énorme part de moralité. La technique deviendrait de plus en plus dominante, et les pauvres humains de plus en plus amoraux. Dans cette note, je souhaite montrer que les moralistes auront probablement la main plus heureuse que les cosmologues et qu'ils trouveront rapidement où se trouve la "masse manquante" de moralité et de valeurs. Il suffit, pour la détecter, de se tourner non pas vers les hommes, mais vers les non-humains.

En montant dans ma voiture, insouciant, je m'aperçois que je ne peux la faire démarrer, qu'elle clignote et qu'elle geint. Etonné, je regarde mon tableau de bord: "**attachez** votre ceinture!!!". J'**obéis** à l'injonction du tableau de bord, j'attache ma ceinture et suis enfin **autorisé** à actionner le démarreur. La voiture elle-même m'a prescrit un comportement: tu **dois** attacher ta ceinture pour conduire. Elle m'a empêché de démarrer jusqu'à ce que j'obéisse. Enfin, une fois mon action **conforme** à ses exigences, j'ai été autorisé à faire ce que je désirais: conduire sur l'autoroute jusqu'à mon lieu de travail.

Il y a au moins deux manières d'analyser cette anecdote.

La première est moraliste. Le moraliste s'indignera, soit de l'insouciance du conducteur qui s'installe dans une voiture sans même penser à sa sécurité, soit de la domination de l'homme par une machine brute qui lui impose des comportements sans se soucier des libertés individuelles et de l'immense variété des situations humaines. Le moraliste considérera qu'il manque quelque part de la morale: soit dans le conducteur irresponsable qui en est dépourvu; soit dans la machine inhumaine qui en est également dépourvue. Dans un cas comme dans l'autre, le moraliste geindra. Ni l'homme, ni la machine ne savent conduire et se conduire. C'est l'hypothèse de la masse manquante.

Mais il est possible de faire une autre hypothèse, hypothèse que j'appellerai, pour faire vite, "socio-technique". **La masse de moralité demeure constante mais elle est répartie différemment.** Après cinquante ans de conduite automobile, les responsables de la sécurité routière se sont aperçus que l'on ne pouvait pas **faire confiance** au sens moral des conducteurs pour limiter leur vitesse. Dans les corps, on ne peut inscrire durablement la règle morale suivante: "tu n'iras pas trop vite". Il serait possible d'inscrire dans les moteurs eux-mêmes la règle: "ne dépasse pas les 100 km/h". Mais comme l'on a souhaité laisser les moteurs libres d'aller à 200, tout en interdisant aux conducteurs d'atteindre ces vitesses, la solution de repli est d'interdire du moins aux conducteurs de s'écraser sur leur pare-brise. Cette règle de désespoir n'est pourtant jamais appliquée. Les conducteurs refusent de ne pas s'écraser le visage sur le pare-brise et se font défoncer le thorax par leur volant.

Inertie des humains? Peut-être. Mais il y a aussi l'inertie des corps pesants lancés à 100 ou 150 km/h. Une fois la voiture automobile acceptée, on s'aperçoit que son conducteur n'est pas simplement un être moral responsable; il est aussi un corps pesant qui obéit aux lois de la dynamique et que l'on peut remplacer, pour cette raison, dans les expériences par un mannequin anthropomorphe de 70 à 90 kilos. La ceinture devient le moyen, pour les responsables de la sécurité, d'**inscrire** dans la voiture même la règle morale "tu n'iras pas trop vite", en tenant compte du fait que le conducteur lancé à grande vitesse est un monstre hybride mi-être pensant mi-corps pesant.

Quelle que soit la solidité de son sens moral, quelle que

Ah ! Ces Italiens...

Il suffisait d'y penser. L'idée arrive d'Italie où le port de la ceinture de sécurité en auto est obligatoire depuis le 27 avril. Il s'agit d'un simple tee-shirt blanc barré de l'épaule à la taille par une bande noire imitant parfaitement la ceinture de sécurité. Le policier qui voit passer le véhicule croit ainsi avoir affaire à un conducteur discipliné. Cette invention d'un psychiatre de 38 ans était à l'origine un test sur les réactions de l'opinion publique.

C'était une production limitée à quelques dizaines de tee-shirts. C'est devenu une opération commerciale car, en l'espace de quelques jours, les copies pirates de l'invention se sont multipliées.

Nice-Matin, mai 1989

soit la droiture de sa conduite, quelle que soit l'ascèse de sa vie, dans le dixième de seconde d'un accident, le conducteur ne peut plus **se retenir** de s'écraser sur le pare-brise. La ceinture le peut **à sa place** –pourvu qu'elle fonctionne. La ceinture automobile est donc la **délégation** de la moralité du conducteur. Cette délégation est faite à la fois par les responsables de la sécurité routière, par les inventeurs des différents types de ceinture et par le conducteur qui accepte de la passer. Le conducteur se protège ainsi d'avance contre son propre manque de parole et en même temps contre son propre poids. Il sait que sa chair est faible et surtout lourde à 120 km/h. Il se dédouble en deux personnages, l'un, présent, qui endosse la ceinture et le second, futur, que la ceinture, tel un ange gardien, protégera au moment de l'accident. Ainsi, le conducteur qui met sa ceinture n'est pas fondamentalement différent de celui qui place une amulette ou une médaille de St Christophe afin de bénéficier de la protection divine, ou une photo de ses enfants afin de se souvenir qu'il est dangereux de trop accélérer. Il se protège contre lui-même; il s'en remet à d'autres, anges gardiens ou ressorts à cliquets, pour demeurer fidèle au contrat qu'il a passé avec lui-même.

Mais quel genre de morale faut-il inscrire dans la voiture? Il faut tenir compte du fait que la ceinture doit être à la fois **souple** lorsque le conducteur ne fait rien de mal ou n'est pas en danger, et d'une extrême **rigidité** pendant la fraction de seconde où il est nécessaire de le protéger contre lui-même. Mais, double difficulté, il faut que la ceinture soit à la fois extrêmement facile à boucler, sans quoi personne ne l'enfilerait, et qu'elle ne puisse se détacher toute seule même en cas de très grand choc, sans quoi elle perdrait sa fonction de protection. Ce n'est pas tout. Là où le débat de la ceinture devient vraiment cornélien, là où sa moralité devient aussi complexe que les états d'âme du Roi Lear ou de Madame Bovary, c'est que la même ceinture qui doit être capable de résister sans se détacher au plus grand choc doit être détachable instantanément par un conducteur choqué, affaibli ou renversé dans une voiture accidentée...⁽¹⁾ On comprend pourquoi la morale semble manquer si l'on se contente de regarder les hommes, mais qu'elle prolifère dès que l'on considère attentivement les non-humains. D'habitude, nous ne nous intéressons guère à ces contradictions de mécanismes, que nous appelons,

1. Les opposants au port obligatoire de la ceinture ont longtemps prétendu que cette dernière fonction n'était pas remplie, de sorte que la ceinture **emprisonnait** le conducteur dans une voiture en feu au lieu de le laisser s'échapper. La même loi morale protège ou condamne.

bien rapidement, “fonctionnelles”. Nous leur préférons le plus souvent les débats du coeur, de l’âme ou de l’esprit qui nous paraissent plus dramatiques et plus esthétiques. C’est dommage, car les grandes crises morales, les grandes tragédies, les grands drames se passent aujourd’hui non sur l’écran des films mais dans les machines et les dispositifs. Le ressort des intrigues du théâtre de boulevard, sont moins intéressants que les ressorts d’une ceinture de sécurité⁽²⁾.

En tant que loi morale inscrite, la ceinture est une incroyable réussite: tant que le conducteur veut la boucler ou la déboucler, c’est simple comme bonjour, il n’y a qu’un bouton à pousser ou une languette à tirer; mais dès qu’il l’a enclenchée une force de plusieurs tonnes ne peut plus l’arracher –du moins c’est ce que nous aimons croire. Elle est donc réversiblement irréversible, et **vice versa**. Tant que le conducteur remue doucement et progressivement, elle suit et **obéit**; dès que le conducteur remue brutalement, elle se bloque et **commande**. Pour parler psychologie, la ceinture est très “susceptible”; elle se vexe pour un rien et certaines ceintures sont si désagréables qu’elles se bloquent même lorsque le conducteur ne cherche qu’à atteindre la boîte à gants. Il faut alors apprendre à vivre avec cette loi morale qui vous barre le ventre, et ne faire que des mouvements doux et progressifs afin de ne pas mécontenter la ceinture qui, aussitôt, cesse de vous **permettre** de bouger⁽³⁾. Les nombreux brevets déposés ont pour but chacun de résoudre ces variations juridiques sur le thème de la permission et de l’inflexibilité, de la réversibilité et de l’irréversibilité.

La masse constante de moralité est repartagée. Une fraction est remise au conducteur —passer sa ceinture et la déboucler— pendant qu’une autre fraction est offerte ou remise à un dispositif tantôt permissif, tantôt contraignant, tantôt réversible, tantôt irréversible. Ce partage est important car il rerépartit les **compétences** propres de chacun: le conducteur peut-être plus insouciant⁽⁴⁾, la voiture devient plus intelligente. Chacun apprend à vivre avec l’autre: la ceinture a besoin d’un humain pour se mettre en place et pour s’enlever, l’humain apprend à vivre en “liberté surveillée” sans faire de mouvements brusques. Le conducteur n’a plus à s’efforcer de se retenir en cas de freinage brutal, la ceinture le fait pour lui, mais il garde

2. La ceinture de sécurité des avions est d’un ressort moins riche. Son port est imposé par l’équipage qui en explique puis en vérifie l’emploi; bien que réglable elle n’est que rigide et vous écrase l’estomac; si elle vous protège bien contre vous elle vous protège surtout contre vos voisins qu’un trou d’air pourrait transformer en dangereux projectiles.

3. Les chauffeurs de taxi français ont été autorisés à ne pas passer la ceinture.

4. Certains spécialistes prétendent pour cette raison que la ceinture offre un faux sens de sécurité et conduit les conducteurs à accélérer au lieu de ralentir.

la compétence suprême: enclencher et déclencher l'ange gardien.

C'est justement cette compétence-là que les responsables de la sécurité routière souhaiteraient lui retirer - tel est le sens de l'anecdote que j'évoquais plus haut. Non seulement on ne peut inscrire dans les corps et les cerveaux des hommes la loi "tu n'iras pas trop vite", mais on ne peut même pas y inscrire la loi plus simple "tu boucleras ta ceinture". Tout le travail de délégation morale à la ceinture et toute l'inventivité des ingénieurs, des ergonomes et des déposers de brevets, deviennent inutiles si le conducteur ne boucle pas sa ceinture de sécurité. Pourquoi ne pas donc déléguer plus loin encore la loi morale et faire que la voiture ne puisse démarrer avant que le conducteur ait attaché sa ceinture? Il suffit de relier **directement** par un capteur électrique la boucle de la ceinture et le démarreur ou, comme dans la *Pinto* américaine, d'attacher de façon permanente la ceinture à la porte de sorte qu'on ne puisse même s'asseoir sur le siège et refermer la porte sans se trouver assuré, malgré soi, par la fameuse loi morale.

Cette solution est importante, car elle montre bien la direction prise par de nombreux effets de moralité: on attache les non-humains **les uns aux autres**⁽⁵⁾. L'ingénieur se sert de la ceinture pour contrôler le démarreur ou, plus radicalement encore, se sert de la porte qu'on ferme pour installer la ceinture de sécurité. Le choix devient définitif: ou bien la voiture a sa porte fermée et son moteur qui tourne et alors la ceinture est mise; ou bien la ceinture n'est pas mise et la voiture cesse d'être automobile pour devenir immobile. En reliant directement les organes non-humains les uns aux autres les constructeurs ont élaboré non seulement une loi morale mais aussi une impossibilité logique — disons, "socio-logique". Il n'existe pas de voiture telle qu'elle puisse **à la fois rouler et ne pas avoir de conducteur enserré et protégé par une ceinture de sécurité**. Le conducteur sans ceinture est exclu par la logique **inscrite**, grâce à l'ingénieur, **dans la nature des choses**. Des hommes de chair et d'os expulsent le tiers exclu —construisant ainsi notre socio-logique; des hommes de chair et d'os écrivent dans les choses —construisant ainsi ce qui est leur nature.

Cette solution est si extrême et si évidemment morale qu'elle a été interdite aux Etats-Unis car elle remettait en cause la liberté individuelle. Une voiture peut **suggérer** à

5. On peut imaginer la suite des délégations. Le programme européen *Prometheus* prépare déjà cette suite. Pourquoi laisser le conducteur conduire? C'est dangereux. On peut facilement déléguer à la voiture elle-même, par des capteurs appropriés, le soin d'accélérer et de freiner en fonction des lieux et des obstacles qui se trouvent devant et derrière. A la limite, on obtient un nouvel hybride: le transport individuel **en commun** dans lequel le conducteur paye son wagon... L'automobile devient hétéromobile.

son conducteur de mettre sa ceinture, peut le supplier par des alarmes et des voyants, peut le **menacer** des pires sanctions, elle n'a pas le **droit** de le forcer⁽⁶⁾. Solution ultime des japonais: une ceinture qui est accrochée au montant de la porte et qui s'ouvre poliment lorsque vous ouvrez la porte; mais une fois que vous êtes assis dans votre fauteuil, la ceinture roule le long du montant de la porte et vous embrasse, vous enserre, vous étreint avec une grande fermeté. Pas la peine de discuter. Pas la peine de tricher. Pas la peine de demander à votre garagiste de déconnecter le mécanisme. Ou bien la voiture roule la porte ouverte ou bien vous roulez avec la ceinture mise. Le tiers exclu -un conducteur sans ceinture- est cette fois-ci exclu pour de bon. Il est impossible de ne pas être moral.

C'est justement cette différence entre le droit et la force, entre le devoir-faire et le pouvoir-faire, qui empêche les moralistes de voir dans les techniques l'énorme réservoir de morale où gît la masse manquante qu'ils désespèrent tant de trouver. Les moralistes font une différence absolue entre le "devoir-faire", seul proprement humain, et le "pouvoir-faire" qui est attribué aux techniques simplement efficaces ou simplement fonctionnelles. Or, le simple exemple de cette ceinture de sécurité, montre qu'il existe une **gamme continue** d'injonctions et de prescriptions qui peuvent à tous moments transformer le devoir-faire en pouvoir-faire. Parcourons rapidement cette gamme: je peux lier l'interdiction d'aller trop vite aux moeurs d'une culture douce —inscription dans les corps et les mentalités; si cela ne donne rien, je puis la faire inclure dans le code de la route —version écrite et juridique; si cela ne donne toujours rien, je puis, solution plus désespérée, empêcher du moins que ceux qui vont trop vite ne se tuent au moment où ils deviennent de simples corps balistiques —inscription dans les cliquets et ressorts d'une ceinture; si les conducteurs ne l'enfilent pas, je puis mettre un panneau, avec un voyant rouge, ou une sirène afin de les rappeler à leur devoir —étape des signes et des symboles; si les conducteurs n'obtempèrent pas, je puis leur faire coller des amendes par des policiers de chair -étape du pouvoir et des appareils de justice; si les hommes infidèles continuent à ne pas se discipliner je puis les forcer à la boucler en liant l'usage de l'automobile à la mise de la ceinture —automatisme. Cette insertion dans les choses n'est pas ultime car je puis

6. Là encore la différence d'intrigue avec les ceintures d'avions est frappante. Dans les avions, nul ne peut en être dispensé —pas même l'équipage— et l'on peut forcer un passager récalcitrant à la boucler.

maintenant me passer de tous les signes et injonctions en inscrivant l'habitude de mettre la ceinture dans les moeurs d'une culture douce; plus personne ne songe même à monter en voiture sans enfiler sa ceinture. Pourquoi diable appellerions-nous "moral" le premier ou le deuxième stade, "technique" ou "fonctionnel" l'avant-dernier et "culturel" le dernier? L'automatisme vient au secours de la ceinture, qui vient au secours des symboles qui viennent au secours des signes, qui vient au secours de la loi, laquelle vient au secours des moeurs... Il est possible de redescendre ou de remonter cette gamme en passant continûment de "tu peux!" à "tu dois!".

"Le ciel étoilé au-dessus de nos têtes, la loi morale inscrite dans nos coeurs", voilà les deux spectacles qui émerveillaient le vieux Kant; ajoutons-y cette troisième source d'émerveillement, les lois morales inscrites dans la nature des choses. Nous admettons fort bien que les techniques soient le prolongement de nos organes. Nous savions qu'elles étaient la démultiplication de la force. Nous avons simplement oublié qu'elles étaient aussi la délégation de notre morale. La masse manquante est sous nos yeux, partout présente, dans ce que nous appelons avec mépris le monde de l'efficacité et du fonctionnel. Manquons-nous de morale dans nos sociétés techniques? Bien au contraire. Non seulement nous avons récupéré la masse qui nous manquait pour compléter notre addition, mais nous nous apercevons, que nous sommes infiniment **plus moraux** que nos prédécesseurs. La ceinture de sécurité n'est pas technique ou amoral; elle est, au contraire, plus morale que moi, c'est même pour cela qu'elle fut mise en place.; dès que je freine brusquement, elle me retient de faire un malheur.